



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 18 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 18 juin à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean RONSIN, André LEFEUVRE,

Pouvoir : de M. BONNIN à M. NADESAN et de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL, Messieurs Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, Joël SIELLER et Marc HERVE

Assistaient également : Monsieur Jean-Luc OHIER (Suppléant SMPEPCE), Madame Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Jean RONSIN

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 07 juin 2019

N°19/06/09 Programme complémentaire n°1

Comité Syndical du 18 juin 2019

N°19/06/09 Programme complémentaire n°1

Suite à l'adoption du programme d'opérations 2019 au comité du 28 février 2019, il est demandé aux élus de bien vouloir se prononcer sur l'inscription complémentaire suivante :

MOA	Nom de l'opération	Type d'opération	Montant inscription programme 2019
EPSM	BV Frémur année 2017 : erreur de report de ligne	BV	7 900€

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **RAJOUTER** au programme d'opérations du budget primitif 2019 le programme complémentaire n°1 composé des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

2°) **ACTER** que les dépenses liées à ces opérations, d'un montant total de 7900 Euros, seront prélevées sur le chapitre 658 «Charges diverses de gestion courantes » du budget 2019

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 18 juin 2019
Le Président,



Auguste FAUVEL

